



Dates clés

01 mars 2024 : Lancement de la campagne ANS PDL

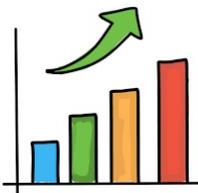
01 mars 2024 : Ouverture LCA PDL

07 avril 2024 : Date limite de dépôt des dossiers LCA

Recevabilité administrative

- Projet associatif ou projet de développement
- Budget prévisionnel de l'année en cours
- Compte rendu d'AG détaillé (= compte rendu d'activité)
- Bilan financier et compte de résultat N-1
- Compte(s) rendu(s) des dernières actions financées via le CERFA dématérialisé
- Liste des dirigeants (= comité directeur ou conseil d'administration)
- Statuts
- RIB
- Si le représentant légal ne signe pas le dossier, le pouvoir au signataire

ATTENTION Plafonnement des demandes



61 et + adhésions : Pas de plafond

41 à 60 adhésions : 5 000€

21 à 40 adhésions : 3 000€

10 à 20 adhésions : 1 500€

Projets Eligibles

Le compte rendu financier est transmis ainsi que les pièces justificatives fonction du scénario (voir NO ANS PDL)

Des associations affiliées à l'UFOLEP avec 10 adhérents minimum

Des projets en lien avec les priorités fédérales et le public touché obligatoirement fédéré au terme du projet

Des projets cofinancés et/ou avec des fonds propres

Dépôt de 3 actions maximum

Seuil minimal de la demande 1500 € (sauf pour les associations, projet ou public en ZRR ou QPV, seuil abaissé à 1000€)

Procédure de dépôt des dossiers et bilans

Saisie OBLIGATOIRE via le Compte Asso (LCA)
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Code **1922** et ne remplissez aucun autre champ

Cliquez sur la fiche UFOLEP Pays de la Loire dans le tableau de résultats de la recherche

Vous pouvez alors suivre la procédure et saisir votre dossier en ligne.

Tutoriels

Guides utilisateurs du compte asso

(<https://www.agencedusport.fr/docu/s/le-compte-asso>)

Saisir un compte rendu financier

(https://www.youtube.com/watch?v=UDfmQqJLUbQ&ab_channel=UFOLEPNATIONALE)

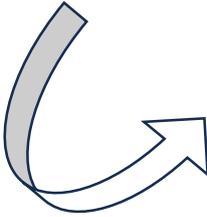


Mémo Campagne ANS 2024

Pays de la Loire



Objectifs prioritaires

| Développement de la pratique | Promotion du Sport Santé | Développement de l'éthique et de la citoyenneté |
|--|---|---|
| Education par le sport (Eveil, UFO BABY, école multisport, multisport Famille) | A mon rythme | Evénementiel sportif |
| Vie Sportive | UFO3S (UFO SPORT SANTE SOCIETE) | Formation non professionnelle (Secourisme et BF) |
| Multisport Adultes | Autres projets de santé | Projet / Séjour socio sport |
| Plan Vélo (Kid Bike, Savoir rouler à Vélo) |  | <p>Les items en violet feront l'objet d'une priorisation par rapport aux autres demandes</p>  |
| Activités de la Forme | | |
| Activités de loisirs | | |

Autres financements possibles :

La **DRAJES** gère des crédits sur des enveloppes complémentaires à ne pas négliger fonction des orientations de vos projets :

SRAV : enveloppe à privilégier pour vos demandes (l'UFOLEP priorisera les actions hors temps scolaire)

Aisance Aquatique ou J'apprends à nager

Lutte contre les violences sexuelles



Projets inéligibles :

- L'acquisition de matériel en dehors d'un projet et au-delà de 500€ hors taxe unitaire
- Les frais de fonctionnement des structures
- Les actions qui correspondent à d'autres appels à projets ANS : Prévention des noyades, Equipement etc.

La subvention annuelle allouée (pour l'ensemble des actions) pour une association ne peut être inférieure à 1500 € ou 1000 € (si l'asso, le projet ou le public touché est en ZRR ou QPV).

Contacts

Pour tout accompagnement dans la rédaction de votre dossier n'hésitez pas à contacter votre comité départemental :

| | | |
|-------------------------|----------------|------------------------|
| Comité Départemental 44 | 02 51 86 33 34 | ufolep44@laligue44.org |
| Comité Départemental 49 | 02 41 96 11 53 | ufolep49@wanadoo.fr |
| Comité Départemental 53 | 02 52 46 01 42 | ufolep53@laligue53.org |
| Comité Départemental 72 | 02 43 39 27 12 | ufolep72@laligue.org |
| Comité Départemental 85 | 07 71 06 57 24 | ufolep.85@gmail.com |

